

Rapport annuel des activités 2021

Mars 2022



Régie intermunicipale
des déchets de la Lièvre

Qui sommes-nous ?

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est un organisme municipal qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières organiques, recyclables et résiduelles et ce, depuis plus de 35 ans.

Elle est constituée de 12 municipalités, toutes dans la MRC d'Antoine-Labelle, plus précisément dans la vallée de la Lièvre.

Les municipalités membres sont les suivantes :

- Chute-Saint-Philippe
- Ferme-Neuve
- Kiamika
- Lac-des-Écorces
- Lac-du-Cerf
- Lac-Saint-Paul
- Mont-Laurier
- Mont-Saint-Michel
- Notre-Dame-de-Pontmain
- Notre-Dame-du-Laus
- Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- Sainte-Anne-du-Lac

Comme il s'agit d'une régie intermunicipale, toutes les municipalités membres ont signées une entente lors de leur adhésion. Ladite entente est renouvelée automatiquement à toutes les deux ans.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit se conformer au Code municipal, aux lois environnementales en vigueur et à ses différents certificats d'autorisation émis par le Ministère du Développement durables, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC). Elle doit aussi mettre en œuvre les différentes mesures du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle.

Les employés

Voici la liste des employés de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre :

Volet administration

- Directeur général
- Directrice générale adjointe
- Agente de communication
- Adjointe administrative

Volet opération

- Contremaître
- Opérateur de machineries (2 opérateurs)
- Collecte commerciale de carton (2 chauffeurs / 2 journaliers)
- Mise en ballot du carton (2 journaliers)
- Déchiquetage des documents confidentiels (1 journalier)
- Résidus domestiques dangereux et technologie de l'information et des communication (1 journalier)
- Écocentre (1 journalier / 1 opérateur à l'aire de triage)
- Plateforme de compost (2 techniciens)
- Usine de traitement des eaux (1 technicien)
- Usine de traitement des boues de fosses septiques (1 opérateur)
- Journalier saisonnier (3 journaliers)
- Journalier contractuel (1 journaliers)

MASSE SALARIALE 2021

Administration	260 000 \$
Opération	<u>1 204 000 \$</u>
<i>Total</i>	<i>1 464 000 \$</i>

Le Complexe environnemental de la Lièvre

Opéré par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, le Complexe environnemental de la Lièvre, situé au 1064, rue Industrielle, à Mont-Laurier, offre tous les services de récupération, de valorisation et d'enfouissement et ce, pour les citoyens des douze municipalités membres.

Le Complexe environnemental comprend les infrastructures suivantes :

- Bureau administratif (incluant un poste de pesée certifié par Poids et mesure Canada)
- Un garage (cantine incluse)
- Un centre de transfert des matières recyclables
- Une aire de réception et de mise en ballot du carton
- Une aire de déchetage des documents confidentiels
- Un écocentre
 - Point de dépôt officiel d'Arpe-Québec pour les appareils des technologies de l'information et des communications;
 - Point de dépôt officiel de Laurentides Re/source pour les résidus domestiques dangereux;
 - Point de dépôt officiel de Recyc-fluo, pour la récupération des tubes fluorescents et ampoules fluorescentes torsadés);
 - Point de dépôt pour le polystyrène
 - Point de dépôt pour les matériaux secs
- Une plateforme de compostage
- Un lieu d'enfouissement technique
- Une usine de traitement des eaux de lixiviation
- Une usine de traitement des boues de fosses septiques

Services externes offerts aux citoyens et aux institutions, commerces et industries

- Service de collecte et de transport des matières recyclables, organiques, résiduelles et encombrants
 - 19 collectes annuelles de bacs noirs
 - 37 collectes annuelles de bacs bruns
 - 26 collectes annuelles de bacs verts
 - 2 collectes annuelles d'encombrants (co-collecte)
 - 10 collectes annuelles de plastiques agricoles
 - Collectes supplémentaires pour les institutions, les commerces et les industries
- Service de collecte commerciale de recyclage
- Service de déchetage des documents confidentiels
- Agente de communication pour répondre aux besoins des clients (particuliers et ICI)

VOLET RÉCUPÉRATION

Le centre de transfert des matières recyclables

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre une collecte de matières recyclables et ce, pour tous les citoyens sur son territoire.

La collecte est effectuée à tous les 14 jours (+/- 26 collectes / annuellement) et les matières doivent être disposées dans des bacs roulants, de couleur vert, de 360 litres. Lesdits bacs sont ramassés par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.

Étapes de la collecte sélective

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte 26 collectes annuellement</p>	<p>Les matières recyclables sont ramassées, pêle-mêle, par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>
<p>Disposition des matières recyclables au centre de transfert (incluant le tonnage disposé directement à la Régie).</p> <p><u>Tonnage reçu en 2021 :</u> 3 142 tonnes métriques</p>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement au centre de transfert des matières recyclables (porte 1 et 2).</p> <div style="text-align: center;">  </div>

Disposition et compaction des
matières recyclables dans la
remorque

Une fois le chargement du camion disposé au centre de transfert des matières recyclables, l'employé, à l'aide de la rétrocaveuse, place le recyclage dans la remorque en vue de son transport vers le centre de tri.

Avec la rétrocaveuse, l'employé pousse les matières recyclables dans la remorque (placé plus bas que le plancher où on dispose les matières recyclables).



Une fois poussé, les matières recyclables sont compactées à l'aide du pouce spécialement conçu pour compacter les matières.



Transport des matières recyclables de la Régie vers Tricentris à Gatineau

Tonnage envoyé à Tricentris en 2021 :

3 022 tonnes métriques

Les matières recyclables sont disposées dans une remorque de 53 pieds qui sert au transport des matières recyclables vers le centre de tri.



Tri et conditionnement des matières recyclables

Le tri et le conditionnement des matières recyclables en provenance de la Régie est effectué par Tricentris à leur usine de Gatineau.



La collecte commerciale de carton

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de collecte commerciale de carton et ce, pour toutes les institutions, les commerces et les industries (ICI) sur le territoire de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

À ce jour, c'est près de 300 clients qui bénéficient de ce service gratuitement.

Étapes de la collecte commerciale de carton

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte du carton dans les institutions, les commerces et les industries ainsi que d'autres matières.</p> <p><i><u>Tonnage de recyclage ramassé chez les clients en 2021 :</u></i> <i>689 tonnes métriques</i></p>	<p>Le carton généré par les institutions, les commerces et les industries sont ramassés par un des deux équipes de travail et ce, selon un horaire variant de 1 fois à 5 fois par semaine.</p> 
<p>Disposition du carton à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement au centre de transfert des matières recyclables (porte 3).</p> 

Mise en ballot du carton

Après la réception du carton généré par les institutions, les commerces et les industries (ICI), la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre met en ballots le carton afin de le vendre par la suite.

Étapes de mise en ballots du carton

Description des étapes	Description du service
<p>Disposition du carton à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p>	<p>Le carton est acheminé, par les deux équipes de la collecte de carton, à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p> 
<p>Mise en ballots du carton</p> <p><u>Tonnage du carton mis en ballots :</u> 689 tonnes métriques</p>	<p>La préposée prend le carton et en fait des ballots à l'aide de la presse à carton prévue à cette effet.</p> 

Description des étapes	Description du service
<p>Entreposage des ballots</p> <p><u>Vente des ballots de carton :</u> Vendu à Cascades</p>	<p>Une fois mis en ballots, ces derniers sont entreposés en attendant le transport vers le récupérateur.</p> 

Déchiquetage des documents confidentiels

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service de déchiquetage des documents confidentiels et ce, pour tous les clients sur son territoire et à l'extérieur de son territoire.

Étapes du service de déchiquetage des documents

Description des étapes	Description du service
Avec rendez-vous	Le client prend un rendez-vous afin de fixer l'heure de collecte ou de réception des documents confidentiel.
Prise en charge des documents par les employés de la collecte commerciale de carton	Les documents sont pris en charge par l'employé. Il est en charge de sécuriser les documents (réception des bacs roulants cadenassés), afin de garder la nature confidentielle de ceux-ci.
Formulaire	<p>L'employé est en charge de remplir le formulaire qui sert de preuve de déchiquetage. Il doit inscrire l'heure, la date de réception ainsi que le nombre de boîtes reçu. À la suite du déchiquetage, l'employé inscrira la date et l'heure des activités de déchiquetage. Ce formulaire sera envoyé avec la facturation s'il y a lieu.</p> <p>La première étape d'inscription des données sur le formulaire sera faite par les employés de la collecte commerciale de carton si ces derniers effectuent le transport des documents de chez le client à la Régie.</p>



<p>Déchetage des documents confidentiel</p>	<p>Une fois les documents reçus, l'employé procède au déchetage de ceux-ci.</p> 
<p>Mise en ballots du papier décheté</p> <p><u>Tonnage du papier mis en ballots :</u> 77 tonnes métriques</p> <p><u>Vente des ballots de carton :</u> Vendu à Cascades</p>	<p>Une fois les documents déchetés, les papiers sont mis en ballots.</p> 
<p>Entreposage des ballots de papiers</p>	<p>Les ballots sont transférés, à l'aide d'un chariot élévateur, dans l'entrepôt des ballots de papier et de carton</p> 

Récupération du polystyrène

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service récupération du polystyrène, par apport volontaire, et ce, pour tous les citoyens sur son territoire

Étapes du service de déchetage des documents

Description des étapes	Description du service
<p>Réception des polystyrènes</p>	<p>Les clients apportent le polystyrène à la Régie.</p>  <p>Il y a trois grandes catégories acceptées à la Régie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le polystyrène d’emballage Le polystyrène alimentaire Le polystyrène de construction
<p>Tri des polystyrènes</p> <p><u>Tonnage du polystyrène envoyé à Groupe Gaqnon :</u> 6 tonnes métriques</p>	<p>L’employé en charge du service de récupération du polystyrène fait le tri de ces derniers advenant que des citoyens se seraient trompé de catégorie.</p> 

<p>Disposition des sacs de polystyrène dans la remorque</p> <p><u>Nombre de sacs :</u> 584</p> <p><u>Nombre de voyages :</u> 10 voyages de 53 pieds</p>	<p>Les polystyrènes qui sont déposés dans les bacs prévus pour la récupération sont dans des sacs de plastique. Une fois plein, l'employé change ledit sacs et le dépose dans la remorque.</p> 
<p>Transport de la remorque de la Régie vers Groupe Gagnon</p>	<p>Une fois la remorque pleine, on demande un transport et le polystyrène est acheminé vers Groupe Gagnon.</p>

Récupération du plastique agricole

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service récupération du plastique agricole.

À ce jour, c'est près de 80 agriculteurs qui se prévalent de ce service.

Étapes du service de récupération du plastique agricole

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte</p> <p><u>Nombre de clients en 2021 :</u> 76 agriculteurs</p> <p><u>Tonnage du plastique envoyé chez Modix en 2021 :</u> 48 tonnes métriques</p>	<p>Une collecte de plastique agricole est effectuée 1 fois par mois / 10 mois par année et ce, afin de permettre aux agriculteurs qui ont des plastiques d'emballage de ballots de foin de s'en départir.</p> <p>La collecte est effectuée par un camion à chargement arrière.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

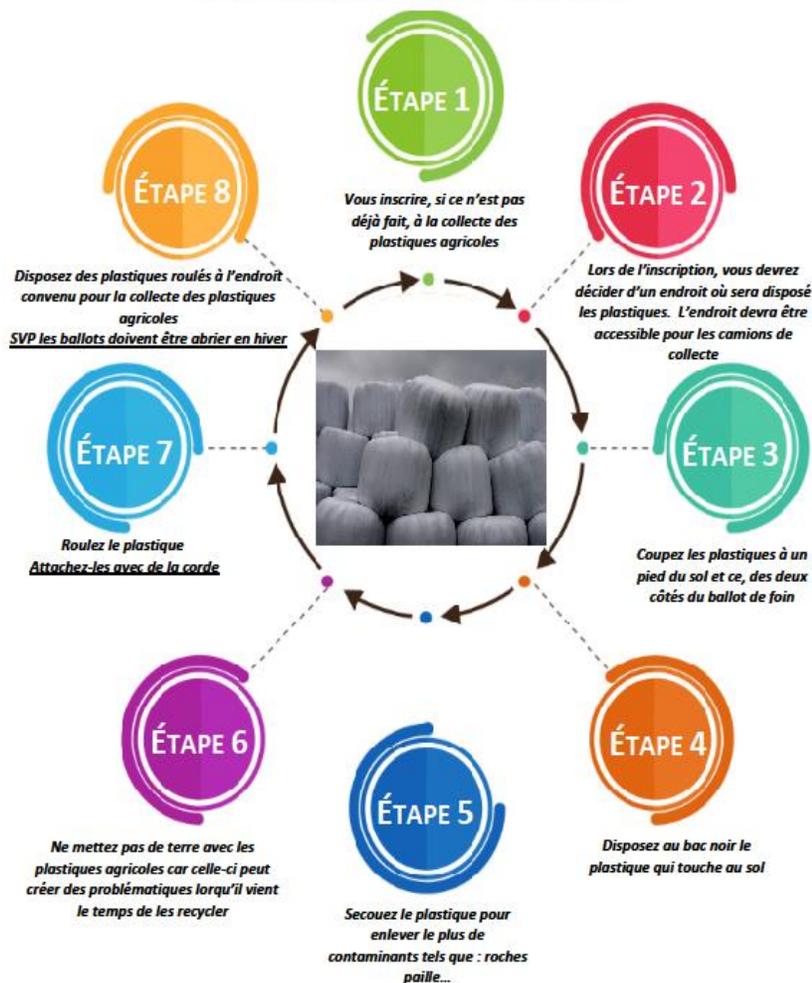
Les agriculteurs

DISPOS PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Important : seul les plastiques suivants sont acceptés :

Plastique de ballots de foin

Plastique de sacs de serre (blanc d'un côté et noir de l'autre)



La Régie et vous... un partenariat pour l'environnement !
Information : (819) 623-7382



Tri des plastiques agricoles	<p>L'employé en charge des plastiques agricoles fera le tri des plastiques afin d'enlever toutes matières non acceptées.</p> <p>Par la suite, les plastiques agricoles sont disposés dans un conteneur pour l'envoi chez Modix plastique</p>
Transport de la remorque de la Régie vers Modix plastique	Une fois la remorque pleine, on demande un transport et le polystyrène est acheminé vers Modix Plastiques.

VOLET VALORISATION

Écocentre

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service d'écocentre aux citoyens et aux institutions, commerces et industries de ces douze municipalités membres.

Relocalisé en 2019 afin d'améliorer le service et afin de laisser la place de l'ancien écocentre pour les cellules d'enfouissement techniques, l'écocentre offre la gratuité de ces services et ce, dépendamment des matériaux secs apportés

Étapes à l'écocentre

Description des étapes	Description du service
<p>Pesée de véhicule</p> <p><u>Nombre de factures en 2021 (incluant les clients et les fournisseurs) :</u> 23 960 factures émises</p> <p>Nombre de clients par jour : +/- 88 clients jour</p>	<p>À leur arrivée au Complexe environnemental de la Lièvre, tous les véhicules doivent passer sur la balance des véhicules. La préposée à la balance doit prendre en note le nom du client ou de l'entreprise ainsi que l'adresse de provenance des matériaux.</p> <p>Cette étape est nécessaire afin de respecter les normes gouvernementales en vigueur.</p> 

<p>Disposition à l'écocentre</p> <p><u>Achalandage en 2021 :</u> 15 942 clients</p>	<p>Tous les clients de l'écocentre sont reçus à l'écocentre par le préposé à l'accueil.</p> <p>C'est ce dernier qui, après vérification du voyage, prendra la décision de la tarification qui sera applicable, s'il y a lieu. Il remettra un formulaire de couleur qui servira à la préposée à la balance des véhicules d'effectuer ladite facturation.</p> <p>Le préposé à l'accueil est aussi responsable d'expliquer aux clients comment disposer des matières. Si les matières sont triées par le client, la disposition est gratuite.</p> 
<p>Facturation</p>	<p>Après avoir disposé de tous leurs matériaux, les clients quittent l'écocentre et doivent repasser sur la balance afin que la préposée puisse émettre la facture et procéder aux paiements s'il y a lieu.</p> <p>La majorité des services sont gratuits.</p>

Volet – Aire de triage

Advenant qu'un client ne veuille pas trier les matériaux secs selon les catégories de l'écocentre, c'est le préposé à l'air de triage qui devra procéder au tri des matériaux.

Tous les matériaux arrivant par conteneur sont automatiquement acheminés à l'aire de triage de l'écocentre.

Les matières une fois triées sont acheminées à l'aire de stockage avant leur valorisation.

Aire de triage



Que fait-on avec les matières apportées à l'écocentre ?



LES PNEUS

Ramassé par Recyc-Québec dans le cadre de leur programme de récupération des pneus usagés.

Ils ne doivent pas être plus grand que 24, 5 pouces de diamètre et sans jante.



LE CIMENT, LA BRIQUE, LA ROCHE...

Tonnage 2021 : 1 068 tonnes métriques

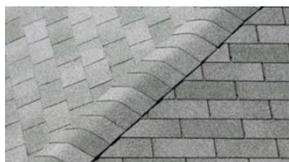
Broyé par la Régie. Elle s'en sert lors de l'élaboration des chemins d'accès sur le site.



LA BRANCHE, LES SOUCHES, LES TRONCS...

Tonnage 2021 : 1 275 tonnes métriques

Broyé par la Régie. Elle s'en sert lors de son cycle de transformation des matières organiques en compost.



LE BARDEAU

Tonnage 2021 : 1 670 tonnes métriques

Broyé par la Régie. Elle s'en sert comme matériel de recouvrement alternatif sur ces cellules d'enfouissement.



LE BOIS DE CONSTRUCTION

Tonnage 2021 : 2 325 tonnes métriques

Broyé par la Régie. Elle s'en sert comme matériel de recouvrement alternatif sur ces cellules d'enfouissement.



LE MÉTAL

Tonnage 2021 : 309 tonnes métriques

Le métal récupéré est vendu à des récupérateurs locaux.



LES MATIÈRES RÉSIDUELLES PROVENANT DE L'ÉCOCENTRE

Tonnage 2020 : 733 tonnes métriques

Ne pouvant pas être valorisé ou récupéré, elles sont destinées à l'enfouissement.

Récupération à l'écocentre

L'Écocentre de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est divisé en deux parties soient :

- L'écocentre
- L'aire de triage

L'écocentre est le lieu où les clients disposent de leurs matériaux

L'aire de triage est le lieu où on dispose des matières arrivant par conteneur

Voici un tableau des matières qui ont été reçues et qui ont été valorisées à l'un des deux secteurs de l'écocentre :

Section	Matières reçues	Matières récupérées
Écocentre	6 933 tonnes métriques	6 104 tonnes métriques
Aire de triage	3 915 tonnes métriques	730 tonnes métriques
TOTAL	10 848 tonnes métriques	6 933 tonnes métriques
	Moyenne de récupération	64 %

Écocentre – volet résidus domestiques dangereux

Description des étapes	Description du service
<p>Arrivée des produits dangereux</p>	<p>Les citoyens peuvent disposer des résidus domestiques dangereux, utilisé dans la vie de tous les jours, au dépôt permanent qui est situé au Complexe environnemental de la Lièvre.</p> <p>Ainsi, les citoyens peuvent disposer de leurs peintures, de leurs huiles, du propane, de leurs piles... en toute sécurité.</p> 
<p>Tri des produits dangereux</p> <p><u>Tonnage envoyé à Laurentides</u> <u>Re/source en 2021 :</u> 50 tonnes métriques</p>	<p>Une fois au dépôt permanent, les matériaux sont triés par l'employé en charge des résidus domestiques dangereux. Ainsi, selon les différentes catégories (organique, inorganique, combustible, toxique...), il séparera les produits en en disposera selon les spécifications des différents récupérateurs.</p> <p>Quand tous les contenants de récupération des produits dangereux sont pleins, l'employé en charge informe la préposée à la balance afin que cette dernière puisse procéder aux différentes demandes de transports.</p>
<p>Transport</p>	<p>Les différentes entreprises de récupération des produits dangereux, une fois le rendez-vous fixée, procède aux changements des contenants (pleins pour vides). Ils sont ainsi acheminés à leurs installations pour la récupération.</p>

Écocentre – volet technologie de l’information et des communications

Description des étapes	Description du service
<p>Arrivée des appareils provenant des technologies de l’information et des communication.</p>	<p>La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est un point de dépôt officiel des « serpuariens » d’ARPE-Québec.</p> <p>Les citoyens peuvent disposer des appareils des technologies de l’information et des communications, utilisé dans la vie de tous les jours, au dépôt permanent qui est situé au Complexe environnemental de la Lièvre.</p> <p>Ainsi, les citoyens peuvent disposer de leurs téléviseurs, ordinateurs (incluant tous les périphériques et câblage), téléphone et autres appareils servant à donner ou recevoir de l’information, au dépôt permanent.</p> <p>Toutes les municipalités membres, exception faite de la municipalité de Lac-des-Écorces, ont un conteneur pour la récupération de ce type d’appareil.</p> 
<p>Tri des appareils</p>	<p>Une fois la disposition des appareils par le client, l’employé prend en charge les appareils en les mettant sur des palettes afin de les préparer pour le transport.</p> <p>Une fois le nombre de palettes suffisants, la préposée à la balance de véhicules cédule un transport.</p>
<p>Transport</p> <p><u>Tonnage envoyé à ARPE-Québec en 2021 :</u> 55 tonnes métriques</p>	<p>Les palettes sont prises en charge par ARPE-Québec qui les achemine vers une entreprise de récupération.</p>

Écocentre – volet récupération des matelas

Description des étapes	Description du service
<p>Arrivée des matelas et / ou sommier</p>	<p>Les citoyens peuvent disposer des matelas et / ou sommier à l'écocentre du Complexe environnemental de la Lièvre.</p> 
<p>Tri</p>	<p>Une fois que le client a disposé de ses matelas, l'employé en charge de l'écocentre doit en disposer dans une remorque afin de préparer le transport.</p>
<p>Transport</p> <p><u>Tonnage envoyé Recyc-Matelas en 2021 :</u> 84 tonnes métriques</p>	<p>C'est le Clan Panneton qui est en charge d'acheminer la remorque de matelas vers l'usine Recyc-Matelas situé à Montréal.</p> 

Valorisation agricole des cendres industrielles

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre reçoit les cendres industrielles de certaines industries sur son territoire. Une fois refroidie, lesdites cendres sont acheminées pour la valorisation agricole.

Volet – valorisation des cendres industrielles

Description des étapes	Description du service
<p>Arrivée des cendres</p> <p><u>Tonnage des cendres disposées à l'aire de recyclage en 2021 :</u> 2 259 tonnes métriques</p>	<p>Les industries qui ont des cendres chaudes disposent de celles-ci à l'aire de refroidissement des cendres industrielles.</p> 
<p>Une fois refroidie</p> <p><u>Tonnage envoyé à la valorisation agricole en 2021 :</u> 2 751 tonnes métriques</p>	<p>Une fois froide, les cendres sont acheminées sur des terres agricoles afin d'y être valorisés.</p> 

VOLET COMPOSTAGE

Le compostage des matières organiques et les boues de fosses septiques

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre depuis 2005, une collecte des matières organiques (3^e voie) et ce, à tous les citoyens mais aussi à toutes les institutions, commerces et industries sur son territoire.

La collecte est effectuée aux 14 jours du mois d'octobre au mois d'avril et aux 7 jours, de la mi-mai à la mi-septembre.

Voici comment la Régie procède :

Étapes de la collecte des matières organiques

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte +/- 37 collectes de bacs bruns annuellement</p>	<p>Les matières organiques sont ramassées par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>
<p>Disposition sur la plateforme de compostage</p> <p><u>Tonnage reçu en 2021 :</u> 2 832 tonnes métriques</p>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement sur la plateforme de compostage situé au Complexe environnemental de la Lièvre.</p> 

Description des étapes	Description du service
<p>Travail de transformation des matières organiques en compost.</p>	<p>Une fois le chargement du camion disposé sur la plateforme de compostage, les employés en charge feront un tri manuel des matières organiques afin d'enlever tous les contaminants qui pourraient y avoir.</p> <p>Une fois cette étape effectuée, les matières seront mélangées avec des copeaux de bois afin d'aider les micro-organismes dans leur travail de transformation.</p> <p>Une fois par jour, les employés doivent prendre en note les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La température des andains • La température ambiante • Le taux d'humidité dans l'air • Le PH <p>Quand le compost est arrivé à maturité, il est tamisé et des analyses sont effectuées afin de savoir si notre compost est conforme aux exigences du gouvernement.</p>
<p>Distribution du compost</p> <p><u><i>Distribution 2021 :</i></u> 545 tonnes métriques</p>	<p>Finalement, si les analyses du compost sont concluantes, le compost est distribué aux municipalités membres au prorata de ce que nous avons reçu de chacune d'entre elle.</p>

Étapes du traitement des boues de fosses septiques

Description des étapes	Description du service
<p>Réception des boues de fosses septiques</p>	<p>Après que les camions de vidange de fosses septiques aient remplis leur camion, ceux-ci viennent les vider à l'aire de réception des boues de fosses septiques qui est située à côté de l'usine de traitement des eaux de lixiviation.</p>
<p>Traitement des boues de fosses septiques</p> <p><u>Tonnage des boues de fosses septiques reçues en 2021 :</u> 4 719 tonnes métriques</p> <p><u>Tonnage des boues de fosses septiques envoyées sur la plateforme en 2021 :</u> 275 tonnes métriques</p>	<p>Après avoir passé dans le dégrilleur de l'aire de réception des boues de fosses septiques afin d'enlever toutes les matières non conformes, les boues sont acheminées dans des bassins souterrains en vue de leur déshydratation.</p> <p>Les boues de fosses septiques sont alors acheminées des bassins souterrains au presseur rotatif.</p> <div data-bbox="841 993 1219 1241" data-label="Image">  </div> <p>Cette étape permet de séparer l'eau des solides en y ajoutant des polymères. Mais avant l'insertion dans le presseur rotatif, on ajoute aux boues des polymères qui permettent aux solides de s'agglutiner et de faire un pain de boues. Une fois passer dans le presseur rotatif, les eaux retirées sont acheminées dans le bassin d'accumulation afin d'être purifier avec les eaux de lixiviation.</p> <p>Les boues désormais appelées gâteau sont, quant à elles, acheminées sur la plateforme de compostage. Ce compost servira uniquement au recouvrement final des cellule d'enfouissement technique de la Régie.</p>

VOLET ENFOUISSEMENT, TRAITEMENT DES EAUX ET BIOGAZ

La collecte des matières résiduelles

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre exploite un lieu d'enfouissement technique, pour la disposition des matières résiduelles ainsi qu'une usine de traitement des eaux de lixiviation provenant desdites cellules d'enfouissement.

En 2020, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a commencé les procédures pour l'obtention de son certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ce, pour l'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique.

La collecte des matières organiques est effectuée aux 28 jours du mois de novembre au mois d'avril et aux 14 jours, du mois de mai au mois de septembre inclusivement.

Voici comment la Régie procède :

Étapes de la collecte des résiduelles

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte +/- 19 collectes de bacs noirs annuellement</p> <p><u>Tonnage reçu en 2021 :</u> 6 239 tonnes métriques</p>	<p>Les matières résiduelles sont ramassées par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral.</p>  
<p>Disposition sur la cellule d'enfouissement</p> <p><u>Tonnage reçu en 2021 :</u> 6 239 tonnes métriques</p>	<p>Une fois plein, le camion se présente à la Régie et dispose de son chargement sur la cellule d'enfouissement technique.</p> 

Les encombrants

Les encombrants sont les matériaux trop gros pour être disposés dans les bacs noirs. Les citoyens peuvent s'en départir 2 fois par années soient :

- Au printemps
- À l'automne

Voici comment la Régie procède :

Étapes de la collecte des encombrants

Description des étapes	Description du service
<p>Collecte porte-à-porte 2 collectes annuellement</p> <p><u>Tonnage ramassé en 2021 :</u> Encombrants : 785 tonnes métriques Bois : 180 tonnes métriques</p>	<p>Les matières résiduelles sont ramassées par des camions à chargement arrière ou avec un bras latéral. Il s'agit d'une co-collecte des encombrants ce qui veut dire que le bois est ramassé séparément des autres matériaux.</p>  
<p><i>Disposition des encombrants</i></p>	<p>Une fois disposée sur l'aire de triage, l'opérateur à l'air de triage procède au tri des matériaux.</p> <p>Après avoir été triées les matières pouvant être valorisées sont acheminées à l'aire de stockage. Les autres matières sont destinées à l'enfouissement.</p>

L'enfouissement, le traitement des eaux de lixiviation et les biogaz

<p>Construction des cellules d'enfouissement</p>	<p>Pour disposer des matières résiduelles provenant des collectes porte-à-porte, la Régie doit avoir des cellules d'enfouissement technique.</p> <p>Les cellules d'enfouissement techniques sont des fosses creusées selon des critères très précis (édictees dans le certificat d'autorisation de la Régie) et munies de membranes imperméables au fond afin d'éviter toute contamination des sols, des nappes phréatiques et des eaux de surfaces.</p> <p>Les cellules sont aussi équipées d'un système de captation des eaux de lixiviation</p>
<p>Disposition sur la cellule d'enfouissement</p> <p><u>Tonnage reçu en 2021 :</u> 11 808 tonnes métriques</p>	<p>Les matières résiduelles ne pouvant pas être valorisées de quelque façon sont enfouies (incluant les matières résiduelles provenant des bacs noirs).</p> 

<p>Travail sur les cellules d'enfouissement</p>	<p>Une fois les camions vidés de leurs chargements, l'opérateur du compacteur à déchets doit compacter les matières résiduelles afin que celles-ci prennent le moins de place possible.</p> <p>À la fin de l'opération de compaction (qui se fait une fois par jour), les matières résiduelles seront enterrées sous une couche de bardeaux broyés ou de bois broyés. Cette couche (bardeau ou bois) permet de contenir les odeurs provenant du site d'enfouissement et d'éviter que les animaux nuisibles dispersent les matières résiduelles un peu partout autour du lieu d'enfouissement.</p>
<p>Recouvrement final</p>	<p>Lorsque les cellules d'enfouissement technique sont remplies, la Régie doit procéder au recouvrement final des cellules d'enfouissement.</p> <p>Cette opération consiste à disposer de membrane étanche (la même qu'au fond des cellules d'enfouissement), de copeaux de bois ou de bardeau sur l'ensemble de la cellule, d'ajouter du compost mature et de planter du gazon.</p>

Volet – traitement des eaux de lixiviation

Description des étapes	Description du service
<p>Bassin d'accumulation</p>	<p>Au fond des cellules d'enfouissement, lors de leur construction, est placé un système de captage des eaux de lixiviation qui permet à la Régie d'acheminer les eaux de lixiviation pour son traitement de purification à l'usine.</p> <p>Les eaux de lixiviation qui proviennent des cellules d'enfouissement arrivent donc dans un bassin d'accumulation, à côté de l'usine et ce, en attente de traitement. Il est important de mentionné que la Régie ne fait pas d'assainissement des eaux mais bien de la purification et ce, toujours selon les normes strictes du gouvernement.</p>
<p>Réacteur biologique séquentiel</p> <p><u>Mètres cube d'eau entrées dans le réacteur biologique séquentiel en 2021 :</u> 32 451 mètres cubes</p> <p><u>Mètre cube d'eau rejeté en 2021 :</u> 32 580 mètres cubes ou 89 mètres cubes / jour</p>	<p>Une fois dans le bassin d'accumulation, les eaux doivent être traitées. Elles sont donc transférées du bassin d'accumulation au réacteur biologique séquentiel pour son traitement.</p>  <p>Le réacteur biologique séquentiel, comme son nom l'indique, procède à la purification des eaux par séquence, ce qui permet aux micros organismes de désinfecter l'eau. Une fois les paramètres de désinfection et de purification atteint, les eaux sont envoyées à la rivière.</p> <p>Il est bon de noter que l'usine de traitement des eaux est une usine en traitement fermé. Ce qui veut dire qu'advenant que les paramètres ne seraient pas respectés, les eaux retourneraient dans le bassin d'accumulation pour une deuxième cycle de purification.</p>

Volet – biogaz

Description des étapes	Description du service
<p>Recouvrement final</p>	<p>Lorsque les cellules d'enfouissement technique sont remplies, la Régie doit procéder au recouvrement final des cellules d'enfouissement.</p> <p>On profite du recouvrement final pour installer des capteurs de biogaz. Ces capteurs permettent d'acheminer les biogaz générés par les matières résiduelles enfouies à une torchère qui les brûle.</p>  <p>Les biogaz ainsi brûlés sont 21 fois moins nocifs que s'ils étaient laissés à l'air libre. Près d'une trentaine de capteurs de biogaz sont installés sur les cellules d'enfouissement sanitaires et les cellules d'enfouissement techniques.</p>
<p>Vente des crédits carbone</p> <p><u>Résultat de la vente des crédits carbone en 2021 :</u> 6 785 tonnes équivalent CO₂ pour des revenus de 33 462 \$.</p>	<p>La firme d'ingénierie WSP Canada inc est en charge de la gestion du dossier des biogaz pour la Régie.</p> <p>Ce sont eux qui sont en charge de vendre les crédits, provenant des biogaz, sur la bourse du carbone.</p> <p>C'est Énergir qui a acheté les crédits carbone de la Régie et ce, pour une période de 5 ans.</p>

Annexes

- 1) Performance de la Régie
- 2) Statistique annuelle – enfouissement
- 3) Statistique annuelle – recyclage et compostage
- 4) Tonnage 2007 – 2020
- 5) Achalandage 2018 – 2021



RAPPORT ANNUEL 2021

Performance de la Régie

<i>Municipal</i>	Recyclables	Matières putrescibles	Encombrants - TIC	Vêtements	RDD	Récupération total	Enfouissement LET	Matières résiduelles générées
Rendement	2696,03	3718,87	626,76	0,00	54,95	7096,61	6342,34	13438,95
Potentiel de mise en valeur ⁽¹⁾	4703,63	6316,31	1612,67	403,17	134,39	0,00	268,78	13438,95
Taux de récupération	57%	59%	39%	0%	41%	---	---	53%
Objectif à atteindre	70%	60%	60%	50%	75%	---	---	65%

Quantité de matières résiduelles éliminées pour le secteur résidentiel

213 kg/ habitant

<i>ICI</i>	Recyclables	Matières putrescibles	Matériaux secs	RDD ICI	Récupération total	Enfouissement	Matières résiduelles générées
Rendement	1498,53	387,31	186,98	19,23	2092,05	3707,73	5799,78
Potentiel de mise en valeur ⁽²⁾	2087,92	2493,91	869,97	347,99	---	---	5799,78
Taux de récupération	72%	16%	21%	6%	---	---	36%
Objectif à atteindre	70%	60%	70%	70%	---	---	---

<i>CRD</i>	Bois	Bardeaux	Asphalte béton	Récupération total	Enfouissement	Matières résiduelles générées
Rendement	2324,69	1669,72	1067,99	5062,40	2051,11	7113,51
Potentiel de mise en valeur (t)	4375,79	1669,72	1068,00	---	---	7113,51
Taux de récupération	53%	100%	100%	---	---	71%
Objectif à atteindre	70%	80%	80%	---	---	---

<i>Cendres, sols et boues</i>	Cendres	Sols contaminés	Boues	Récupération total	Enfouissement	Matières résiduelles générées
Rendement	2750,26	0,00	0,00	2750,26	-293,39	2456,87
Potentiel de mise en valeur (t)	2258,82	0,00	198,05	---	---	2456,87
Taux de récupération	122%	0%	0%	---	---	112%
Objectif à atteindre	100%	0%	60%	---	---	100%

TOTAL	
Générées	28809,11
Potentiel	28540,33
Enfouissement	11807,79
Récupération	17001,32
Pourcentage	60%

Population permanente : 26888
 Nombres de portes : 19265

Objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
 Ramener à 700 kg / habitant la quantité de matières résiduelles éliminées
 Résultat 2021 : 450 kg/habitant

¹ Pourcentage obtenu selon le document Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012 - 2013, page 8

² Pourcentage obtenu selon le document Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec 2008 - 2009, page 13

* Calcul du kg / habitant égal l'addition de l'enfouissement des secteurs résidentiels, ICI et CRD divisé par la population permanente

Calcul du tonnage de 7 ICI selon le document : Outil d'inventaire des matières résiduelles pour les PGMR (page 60) - IGA Tellier, IGA José Leblanc, Métro Saumure, Meubles Branchaud, Tigre géant, Canadian Tire et Rona Deslongchamps (tonnage connu)

Statistiques annuelles – enfouissement mensuel

MOIS	COLLECTE RÉSIDENTIELLE		INDIVIDUS	ROTS RÉSIDUS VERTS	ICI	CRD	CENDRES	SOLS	BOUES	TOTAL
	BAC NOIR	ENCOMBRANT								
Janvier	394,98	0,00	20,39	9,10	142,31	193,48	76,53	0,00	0,00	836,79
Février	357,27	0,00	24,86	14,81	182,89	202,91	133,50	0,00	0,00	916,24
Mars	442,33	0,00	45,53	36,20	233,24	259,63	370,69	0,00	0,00	1387,62
Avril	537,08	0,00	71,68	201,35	233,66	751,73	257,78	0,00	0,00	2053,28
Mai	622,78	212,91	64,22	192,55	251,02	843,59	187,89	0,00	0,00	2374,96
Juin	601,46	252,49	45,12	125,09	288,23	657,89	156,22	0,00	161,25	2287,75
Juillet	638,91	63,64	59,73	99,91	289,86	575,48	159,63	0,00	0,00	1887,16
Août	640,39	0,00	50,96	147,21	314,92	873,20	181,87	0,00	33,77	2242,32
Septembre	612,96	51,75	64,93	141,68	277,67	932,53	169,22	0,00	0,00	2250,74
Octobre	571,63	197,65	61,47	139,39	279,80	778,45	188,79	0,00	0,00	2217,18
Novembre	371,22	6,18	55,34	137,11	269,55	620,30	160,26	0,00	0,00	1619,96
Décembre	447,60	0,00	30,79	30,23	240,82	424,32	216,44	0,00	0,00	1390,20
Rejet plateforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rejet BFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,03	3,03
Total 2021	6238,61	784,62	595,02	1274,63	3003,97	7113,51	2258,82	0,00	198,05	21467,23
Total 2020	6171,67	1244,07	439,61	1301,81	2801,85	6913,38	2483,70	147,71	386,86	21890,66
Différence	66,94	-459,45	155,41	-27,18	202,12	200,13	-224,88	-147,71	-188,81	-423,43

RÉCUPÉRATION SUR SITE	TONNAGE 2021	TONNAGE 2020
Valorisation agricole	2750,26	2258,95
Résidus vert	1274,63	1301,81
Encombrant-bois	179,27	0,00
Matelas	84,18	71,49
Métal	308,71	305,61
Bois	2324,69	2781,70
Bardeaux	1669,72	1568,36
Béton	1067,99	697,77
TOTAL	9659,45	8985,69

TOTAL ENFOUISSEMENT 2021	11807,78
COMPARAISON TOTAL 2020	12904,97
TOTAL	-1097,19

Statistiques annuelles – enfouissement par municipalité

MUNICIPALITÉS	COLLECTE RÉSIDENTIELLE		INDIVIDUS	RÉSIDUS VERTS	I.C.I.	MAT. N/R	GYPSE	CRD	BARDEAU	BÉTON	CENDRE	SOLS	BOUES	TOTAL
	BAC NOIR	ENCOMBRANTS												
Autres municipalités	0,00	0,00	0,02	1,18	0,41	6,24	0,00	23,09	4,76	0,65	0,00	0,00	0,00	36,35
Grand-Remous	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	2,92	2,33	0,00	0,00	0,00	0,00	5,32
Maniwaki	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rivière-Rouge	0,00	0,00	0,15	0,00	0,37	2,18	0,00	0,00	1,70	0,00	19,37	0,00	0,00	23,77
Chute-St-Philippe	264,71	45,54	23,12	15,79	24,58	0,96	5,08	188,64	134,18	29,67	0,00	0,00	0,00	732,27
Ferme-Neuve	509,59	71,60	32,24	9,82	290,27	1,88	5,99	371,64	178,58	56,12	0,00	0,00	0,00	1527,73
Kiamika	184,94	41,22	17,38	13,24	38,66	0,79	2,91	119,56	50,80	10,71	0,00	0,00	0,00	480,21
Lac-des-Écorces	561,79	75,49	66,65	143,06	148,54	11,11	13,94	421,05	161,23	87,45	0,00	0,00	0,00	1690,31
Lac-du-Cerf	159,73	40,70	9,62	38,41	10,74	0,00	0,27	110,02	57,57	16,67	0,00	0,00	0,00	443,73
Lac-St-Paul	150,36	24,67	13,15	1,70	11,38	0,53	2,70	42,54	48,12	2,58	0,00	0,00	0,00	297,73
Mont-Laurier	2258,15	182,64	377,20	999,19	2801,17	60,00	104,55	2495,20	791,08	485,92	2239,45	0,00	155,35	12949,90
Mont-St-Michel	145,74	27,57	5,38	0,24	21,23	0,00	1,05	28,09	25,04	1,62	0,00	0,00	0,00	255,96
Notre-Dame-de-Pontmain	249,17	48,99	10,78	18,59	23,56	0,00	8,78	136,19	69,72	225,33	0,00	0,00	0,00	791,11
Notre-Dame-du-Laus	585,91	141,33	15,09	2,09	107,84	0,16	1,41	272,69	56,77	105,99	0,00	0,00	39,67	1328,95
St-Aimé-du-Lac-des-Îles	173,35	38,12	16,14	31,32	110,80	1,59	2,95	96,83	50,84	33,89	0,00	0,00	0,00	555,83
Ste-Anne-du-Lac	151,66	46,75	8,10	0,00	20,88	0,00	1,91	67,33	37,00	11,40	0,00	0,00	0,00	345,03
Total	5395,10	784,62	595,02	1274,63	3610,43	85,51	151,54	4375,79	1669,72	1068,00	2258,82	0,00	195,02	21464,20

Statistiques annuelles – recyclage et compostage mensuel

MOIS	COLLECTE RÉSIDENTIELLE		DIRECT	COLLECTE COMMERCIALE					TOTAL
	BAC VERT	BAC BRUN	CENTRE DE TRANSFERT	RECYCLAGE	VÊTEMENT	PLASTIQUE AGRICOLE	PLASTIQUE BATEAU	TIC	
Janvier	217,72	123,89	28,90	40,26	0,00	3,86	0,00	0,45	415,08
Février	186,07	120,37	-3,00	43,07	0,00	3,82	0,00	0,59	350,92
Mars	226,41	159,86	18,55	59,15	0,00	4,48	0,12	1,44	470,01
Avril	250,39	269,60	-0,41	56,71	0,00	4,57	0,18	2,12	583,16
Mai	253,42	330,18	24,62	55,90	0,00	7,42	0,16	1,15	672,85
Juin	280,08	290,69	-19,16	60,79	0,00	2,95	0,22	1,16	616,73
Juillet	327,27	293,60	-6,05	64,32	0,00	0,00	0,00	1,12	680,26
Août	280,03	308,06	36,86	62,82	0,00	0,00	0,00	1,21	688,98
Septembre	271,27	314,83	21,12	57,59	0,00	4,52	0,77	1,70	671,80
Octobre	237,63	270,31	3,24	56,89	0,00	3,81	0,05	2,47	574,40
Novembre	231,18	214,74	15,17	60,09	0,00	3,36	0,61	1,14	526,29
Décembre	260,87	135,42	0,03	51,44	0,00	5,05	0,00	0,17	452,98
Total 2021	3 022,34	2 831,55	119,87	669,03	0,00	43,84	2,11	14,72	6 703,46
Total 2020	2 952,99	2 895,21	120,95	624,83	7,27	38,33	3,87	20,44	6 663,89
Différence	69,35	-63,66	-1,08	44,20	-7,27	5,51	-1,76	-5,72	39,57

Statistiques annuelles – recyclage et compostage par municipalité

MUNICIPALITÉS	COLLECTE RÉSIDENIELLE		DIRECT	COLLECTE COMMERCIALE					TOTAL
	BAC VERT	BAC BRUN	CENTRE DE TRANSFERT	RECYCLAGE	VÊTEMENT	PLASTIQUE	PLASTIQUE BATEAU	TIC	
Autres municipalités	0,00	0,00	0,00	4,97	0,00	0,00	0,00	0,00	4,97
Grand-Remous	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maniwaki	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rivière-Rouge	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chute-St-Philippe	125,21	120,13		3,91	0,00	0,00	0,00	0,83	250,08
Ferme-Neuve	279,23	316,21		23,79	0,00	10,13	0,00	2,04	631,40
Kiamika	90,53	89,12		7,05	0,00	8,61	0,00	1,27	196,58
Lac-des-Écorces	296,12	301,63		30,37	0,00	0,34	0,00	0,00	628,46
Lac-du-Cerf	77,88	101,08		5,40	0,00	1,12	0,00	1,01	186,49
Lac-St-Paul	69,09	66,69		3,99	0,00	4,36	0,00	0,64	144,77
Mont-Laurier	1395,80	1283,84		540,64	0,00	10,49	2,11	0,55	3233,43
Mont-St-Michel	68,62	69,34		3,87	0,00	1,14	0,00	1,16	144,13
Notre-Dame-de-Pontmain	143,42	140,48		12,87	0,00	0,00	0,00	1,10	297,87
Notre-Dame-du-Laus	319,01	208,05		20,26	0,00	1,58	0,00	3,69	552,59
St-Aimé-du-Lac-des-Iles	86,91	86,52		7,84	0,00	3,94	0,00	1,65	186,86
Ste-Anne-du-Lac	70,52	48,46		4,07	0,00	2,13	0,00	0,78	125,96
Total	3022,34	2831,55	119,87	669,03	0,00	43,84	2,11	14,72	6703,46

Tonnage 2007 – 2021

Catégories	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résidentiel	8543,86	8711,34	9201,57	8977,45	7620,97	7529,88	8180,14	8133,96	7680,1	5782,51	5671,96	5689,53	5768,96	6171,67	6238,61
Encombrants	---	---	254,25	322,68	67,67	---	---	---	706,61	834,15	873,09	941,95	1025,34	1244,07	784,62
Individus	679,47	484,06	258,68	200,75	188,73	430,15	406,7	612,06	262,48	185,45	211,68	218,23	318,6	439,61	595,02
Résidus vert	---	---	---	---	---	---	---	---	431,74	704,66	587,23	866,61	1314,66	1301,81	1274,63
ICI	4680,95	4427,01	4378,89	3931,88	4721,71	4835,15	4471,41	4458,19	3591,59	4008,83	3522,62	2951,99	3336,72	2801,85	3003,97
CRD	3164,57	3849,02	6619,44	3820,71	4101,57	3792,98	3323,68	3357,35	3921,78	4422,45	4824,05	4731,58	7360,04	6913,38	7113,51
Cendres (sols inclus jusqu'en 2012)	4352,72	4590,82	5997,79	2549,08	2525,88	2765,38	2963,14	2983,95	2564,58	2334,49	2323,89	2299,51	2203,04	2483,7	2258,82
Sols et boues	---	---	---	---	---	---	---	---	871,37	390,79	405,18	422,31	524,45	534,57	198,05
Récupération de matériaux secs	-1986,26	-2211,77	-4070,37	-2442,11	-2043,63	-2351,36	-1535,01	-2543,11	-3269,47	-3271,18	-4097,47	-4719,84	-7428,79	-6726,74	-6909,19
Valorisation agricole	---	---	---	---	---	---	---	-2126,96	-2558,2	-2020,49	-2044,39	-2184,06	-2203,04	-2258,95	-9659,45
TOTAL ENFOUISSEMENT	19435,31	19850,48	22640,25	17360,44	17182,9	8180,14	17810,06	17002,4	16760,78	15392,15	14322,23	13401,87	14423,02	15163,92	14558,04
Sable de rue	---	---	1422,34	824,62	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Achalandage à l'écocentre– 2018 – 2021

Année	Nombre de clients	Augmentation
2018	10537	---
2019	11606	10%
2020	13799	19%
2021	15942	16%

Achalandage 2021 – par municipalité

Municipalités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total annuel	Pourcentage
Chute-Saint-Philippe	17	15	23	58	58	49	61	46	67	57	45	26	522	3,27%
Ferme-Neuve	35	27	42	90	94	89	83	84	76	98	82	32	832	5,22%
Kiamika	10	9	18	42	42	33	34	29	44	32	28	15	336	2,11%
Lac-des-Écorces	61	50	103	179	184	158	157	177	147	153	135	72	1576	9,89%
Lac-du-Cerf	3	5	11	19	26	17	28	29	13	7	12	9	179	1,12%
Lac-Saint-Paul	2	5	6	13	19	22	24	20	17	18	18	1	165	1,04%
Mont-Laurier	397	466	744	1381	1115	1047	1000	1106	1149	1291	943	551	11190	70,19%
Mont-Saint-Michel	3	1	7	14	12	4	12	13	13	19	7	3	108	0,68%
Notre-Dame-de-Pontmain	6	7	13	21	35	16	20	25	42	29	19	24	257	1,61%
Notre-Dame-du-Laus	1	0	2	2	1	21	27	40	38	24	27	23	206	1,29%
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	13	11	22	44	46	46	36	40	31	48	36	17	390	2,45%
Sainte-Anne-du-Lac	4	9	11	22	21	16	8	5	13	8	6	7	130	0,82%
Autres municipalités	2	3	2	4	4	5	11	6	9	4	1	0	51	0,32%
Total mensuel:	554	608	1004	1889	1657	1523	1501	1620	1659	1788	1359	780	15 942	100%



RAPPORT ANNUEL 2020
